



Fédération Française de Gymnastique

BROCHURE TECHNIQUE
Comité Régional de Gymnastique
Du Languedoc Roussillon
Saison 2009/2010

⇒ Cette brochure est destinée simplement à résumer les dispositions principales de cette saison. Elle sera complétée lors de la réunion annuelle des techniciens. Elle ne se substitue pas à la brochure technique fédérale édition 2009/2010 dont chaque Club devra posséder au moins un exemplaire. (Brochure générale + brochures par spécialités)

1- REGLEMENTATION GENERALE

A- ENGAGEMENTS :

- Les engagements pour toutes les compétitions débutant au niveau départemental seront gérés par les Comités départementaux. Ils doivent être signés par le Président du Club qui s'engage ainsi à respecter les règlements prévus.
- Un **récapitulatif** des engagements sera transmis au Comité régional par les départements pour le :
 - 17 octobre 2009 pour la GR (individuelles)
 - 19 décembre 2009 pour le TSA
 - 19 décembre 2009 pour la GA
 - 31 Décembre 2009 pour la GR DF et DC
- **NOTA** : Seuls les engagements transmis dans les délais sont valables. Les engagements par téléphone ne sont pas autorisés.

B- DATES LIMITES :

- Elles seront fixées par les Comités départementaux en respect des limites fixées par la Région.
- Pour les autres engagements, le Comité régional fixera les dates limites au moment de l'envoi des fiches d'engagement.

C- DROITS D'ENGAGEMENT (Sous réserve de modifications par l'Assemblée Générale)**ENGAGEMENTS COMPETITION :**

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| ENGAGEMENTS GAM / GAF | Tarif Saison 2009/2010 |
| - Individuels | 13.70 |
| - Equipes | 21.30 |
| - Division Régionale | 16.90 |
| ENGAGEMENTS GR | Tarif Saison 2009/2010 |
| - Individuels | 13.70 |
| - DF1-DF3 Coupe du Soleil | 21.30 |
| - DF2 – DC – DR | 16.90 |
| - Coupe Formation | 2.00 |
| ENGAGEMENTS T.S.A. | Tarif Saison 2009/2010 |
| - Individuels | 6.10 |
| - Duos et + | 10.10 |

FRAIS FORMATIONS :

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| FORMATIONS et STAGES | Tarif Saison 2009/2010 |
| Frais pédagogiques | 55.00 |
| Frais d'examen | 25.00 |
| Forfait INITIATEUR | 100.00 |
| Forfait modules GR | 23.00 |

NOTA : Les droits d'engagement restent acquis en cas de forfait. (Principe fédéral). **La remise consentie aux clubs ayant signé la Convention Régionale sera effectuée lors de l'engagement.**

D- CONFIRMATION D'ENGAGEMENT :

La confirmation d'engagement de participation ne sera effective qu'après règlement du droit d'engagement auprès du Comité Régional. Les équipes ou individuels n'ayant pas réglé leur droit avant le début de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

E- FORFAITS :

Les forfaits doivent être communiqués 10 jours avant la compétition, passé ce délai, seul le certificat médical sera accepté comme justificatif de forfait. A qui ?

- Compétition départementale ⇒ Au Comité départemental (au club organisateur pour information)
- Compétition régionale ⇒ Au Comité régional (au club organisateur pour information)
- Compétition de zone ⇒ Au Club organisateur

Pénalisation

| | | |
|------------|---|------|
| Equipe | ⇒ | 39 € |
| Individuel | ⇒ | 16 € |

Forfaits délibérés : Les Clubs qui ne souhaitent pas que leurs équipes ou individuels participent au niveau régional après leur qualification départementale doivent le signaler à leur responsable départemental qui transmettra au Comité régional.

Ceci, simplement pour laisser la place à d'autres gymnastes et éviter des organigrammes erronés. Sinon l'absence sera considérée comme un forfait classique et donc pénalisé. Même procédure de la région à la zone .

F- DISCIPLINE GENERALE : Voir la brochure Fédérale

ATTENTION N'oubliez pas : Licences ⇨ PHOTO + SIGNATURE
Certificat médical ⇨ Certificat de performance dans certains cas

2- SECRETARIAT

- Les organisateurs de compétitions doivent utiliser pour leur secrétariat le logiciel de compétition fédéral. Ce logiciel est à disposition auprès des comités départementaux et régionaux.
- Cette procédure doit être respectée, elle permet la suite de la compétition au niveau supérieur, et seuls les résultats transmis de cette manière seront pris en compte pour le classement national des clubs.
- Les fichiers de la disquette "RESULTATS" et de la disquette "QUALIFIES" doivent être transmis au Comité régional dès la fin de la compétition. (Par courrier ou E-Mail), c'est avec ces fichiers que peuvent être réalisés les organigrammes des compétitions suivantes.
- Le Comité régional se chargera ensuite de la transmission auprès de la FFG.
- Ces procédures ne sont pas faciles pour tous, le Comité Régional est à la disposition de ceux qui auraient besoin d'aide ou de conseils.

3- REGLEMENTATION MEDICALE GAM – GAF – GR- TSA :

CERTIFICAT "PERFORMANCE" (Brochure technique générale FFG 2009/2010)

Pour les BENJAMINS (GR) ou MINIMES engagés en :

- EQUIPES :**
- Divisions Nationales
 - Coupe de France
 - Championnat de France Inter Comités
 - Ensembles Villancher Junior et senior (GR)

INDIVIDUELS : **Pour tous les gymnastes engagés en :**

- Championnat de France ou Coupes Nationales AVENIR (GR), ESPOIR, JUNIOR, SENIOR, (y compris les qualifications)

TR: NATIONAL et SYNCHRO NATIONAL AVENIR ESPOIR JUNIOR SENIOR

TU : JEUNESSE 13 – 14 ans
NATIONAL JUNIOR - SENIOR

Gac: NATIONAL ESPOIR – ELITE

AEROBIC: NATIONAL ESPOIR – JUNIOR – SENIOR

ATTENTION : Non-présentation du certificat médical = NON-PARTICIPATION

OBTENTION DU CERTIFICAT MEDICAL DE PERFORMANCE

- Un seul examen en début de saison. (Médecin de son choix)
- Ce médecin devra répondre impérativement à **toutes** les informations médicales figurant dans le dossier dont le modèle se trouve dans la brochure technique générale 2009/2010
- Ce certificat devra obligatoirement être présenté avec la licence avant chaque compétition listée.

IMPORTANT :

Vous êtes susceptible de subir à tout moment un contrôle antidopage. Attention aux produits que vous consommez, qui sont susceptibles d'être interdits. Si une ou plusieurs de ces substances figurent sur la liste des produits interdits, vous pouvez néanmoins dans des conditions et selon des règles particulières, pour des raisons exclusivement médicales bénéficier d'une autorisation d'usage thérapeutique (AUT) du produit.

Pour ce faire allez sur le site : http://www.afld.fr/docs/page19_332_formulaireAUT2009.pdf

4- DISCIPLINE DES ENTRAINEURS

Règlements de la brochure technique 2009/2010 ⇒ **N'oubliez pas :**

- Etre en possession de la licence en règle
- Etre en tenue vestimentaire correcte (tenue de sport)
- Il est aussi utile lors des compétitions ou stage de vous munir de feuilles de déclaration d'accident et de décharges parentales.

5- DISCIPLINES DES JUGES

ATTENTION !

- Aux retards aux réunions de juges
- Les juges de Club doivent être présents pour juger l'ensemble d'une catégorie et non simplement pour le passage de leur équipe, ⇒ **C'EST UN CAS DE NON-PRESENTATION DE JUGE**
- **Un juge non en tenue ne sera pas admis à juger**

AMENDE : Pour non-présentation ou tenue incorrecte : 80.00 €

Remarque concernant les juges GR :

Chaque club doit présenter un juge du début à la fin de la compétition régionale même si la compétition se déroule sur un week-end complet (2 jours).

Attention : Un juge ne peut juger que pour un seul club sur une même compétition

Niveau minimal des juges :

- Individuelles Niveau 2
- DF Niveau 2
- DC Niveau 1A ou 1B

6- INTERNET

Le Comité régional est doté d'un site INTERNET.

Vous pouvez y trouver des informations sur le comité :

- Adresses diverses
- Résultats des compétitions
- Informations diverses
- Etat des licences par club

Adresse E mail : comgym.lr@wanadoo.fr

Site du Comité HTTP : <http://www.crgymlr.asso.fr>

Vous pouvez y faire passer des annonces, photos, ou articles divers en les envoyant par E-Mail à :
cordier.jp@wanadoo.fr

7- PROGRAMME DIVISION REGIONALE GAM

Pour les masculins le total de l'équipe sera réalisé en comptant les 16 meilleures notes obtenues sur l'ensemble de la compétition. (Ceci pour permettre l'utilisation du logiciel FFG COMPET)

8 - VACANCES SCOLAIRES (LANGUEDOC ROUSSILLON) ⇒ ZONE A

| | DU | AU |
|-----------|-------------|-------------|
| Toussaint | 25 octobre | 4 novembre |
| Noël | 20 décembre | 3 janvier |
| Hiver | 14 février | 28 février |
| Printemps | 11 avril | 25 avril |
| Été | 2 juillet | 2 septembre |

Bonne saison à tous.